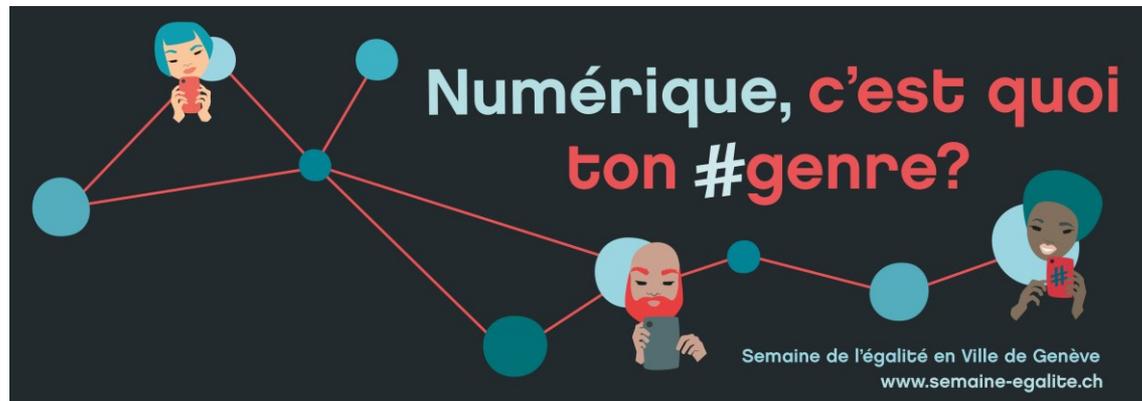


Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Haute Ecole de Travail Social – Genève

Bureau cantonal de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (DF, BPEV)

Ville de Genève – Service Agenda 21

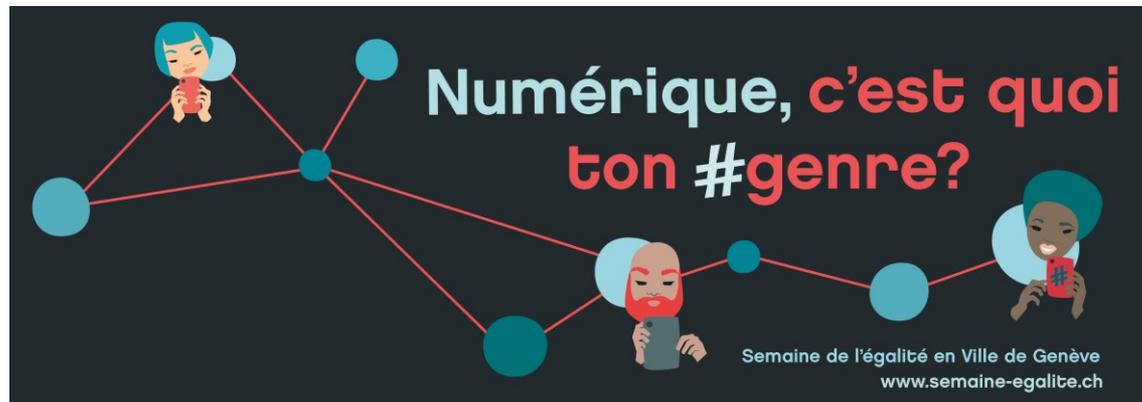


Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Allocution de bienvenue

Marie Anderführen

Répondante à l'égalité, HETS GE



DEUX SEMAINES D'ACTIONS



Lundi 25 février
16 rue Pré-Jérôme, hall bât E
17h15 Vernissage de l'exposition «Mais t'étais habillé.e.x comment?» proposée par l'association *Slutwalk Suisse*

Inspirée de l'exposition «What were you wearing?» créée en 2013 à l'Université du Texas, «Mais t'étais habillé.e.x comment?» a été montée en mars 2018 à Genève avec le soutien de l'Agenda 21-Ville durable de la Ville de Genève. Cette exposition, en présentant des tenues portées lors d'agressions sexuelles et les témoignages relatant ces agressions, souhaite dénoncer et déconstruire la culpabilisation systématique que subissent les victime.x.s/survivant.e.x.s de violences sexistes et sexuelles.

Vendredi 1er mars
28 rue Prévost-Martin/CAWA
19h00 FILM SUPRISE !
20h30 Bricolage pour la marche nocturne du 8 mars en mixité choisie, sans hommes cis*

*Les activités en mixité choisie se font entre personnes directement concernées par les oppressions sexistes, donc sans hommes cis. Un homme cisgenre est une personne assignée homme à la naissance et qui se définit comme tel aujourd'hui.

Un projet proposé par l'association des étudiant.e.s de la Haute école de travail social, en partenariat avec l'association *Slutwalk Suisse* et la HETS-Genève.
La soirée du 4 mars est organisée par le BPEV, la HETS et la Ville de Genève.

Permanences d'accueil et d'écoute en mixité choisie, sans homme cis*, animée par l'Association des étudiant.es de la HETS (ADES)

Ces permanences d'accueil et d'écoute sont proposées comme des espaces féministes où chacun.e.x peut venir partager son vécu, témoigner d'une agression sexiste ou sexuelle, dans l'anonymat ou non, avec l'assurance d'un cadre et d'une écoute bienveillante et solidaire.

Les permanences ont lieu le lundi 25 février, mardi 26, de 17h à 19h, et le jeudi 7 et vendredi 8 mars de 12h à 14h au 16 rue Pré-Jérôme

Lundi 4 mars
28 rue Prévost-Martin, aula
18h00 Table ronde *Cyber-violences conjugales: une violence sans limites*

Le Bureau de la promotion de l'Égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques du Canton de Genève (BPEV) organise son 18ème Forum violences domestiques en partenariat avec la Haute école de travail social de Genève. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la Semaine de l'égalité 2019 de la Ville de Genève. Programme et inscriptions:
<https://www.ge.ch/evenement/table-ronde-cyber-violences-conjugales-violence-limites>

Vendredi 8 mars
28 rue Prévost-Martin
17h - 18h30 Finissage de l'expo
18h30 Départ pour la marche nocturne du 8 mars



DU
25.02
AU
08.03

AUTOUR DU 8 MARS



RUE PREVOST-MARTIN 28
RUE DU PRE-JEROME 16
HETS
HAUTE ECOLE DE TRAVAIL SOCIAL



CRÉDITS PHOTOS, DANS L'ORDRE: LAVERNE COX, MAE JEMISON, FRIDA KAHLO, NICKI DE SAINT-PHALLE, ROJDA FELAT, AYA NAKAMURA



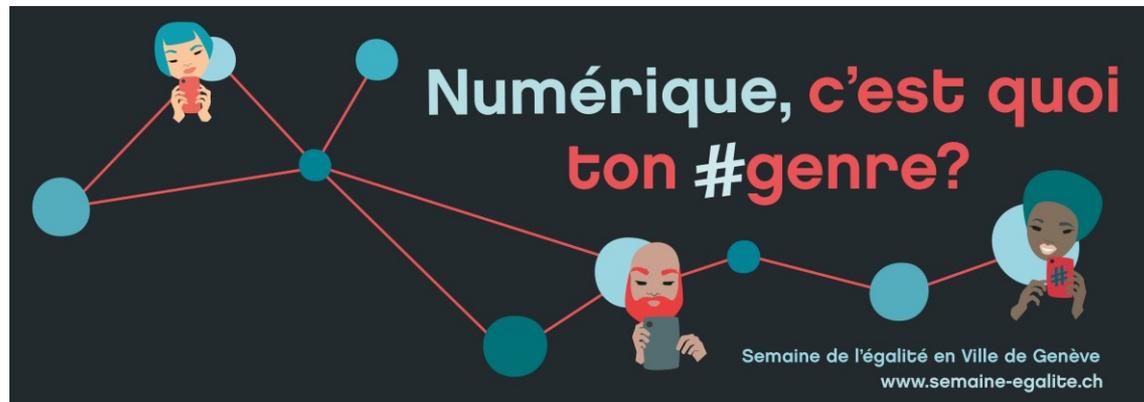
h e t s

Haute école de travail social
Genève

Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Héloïse Roman

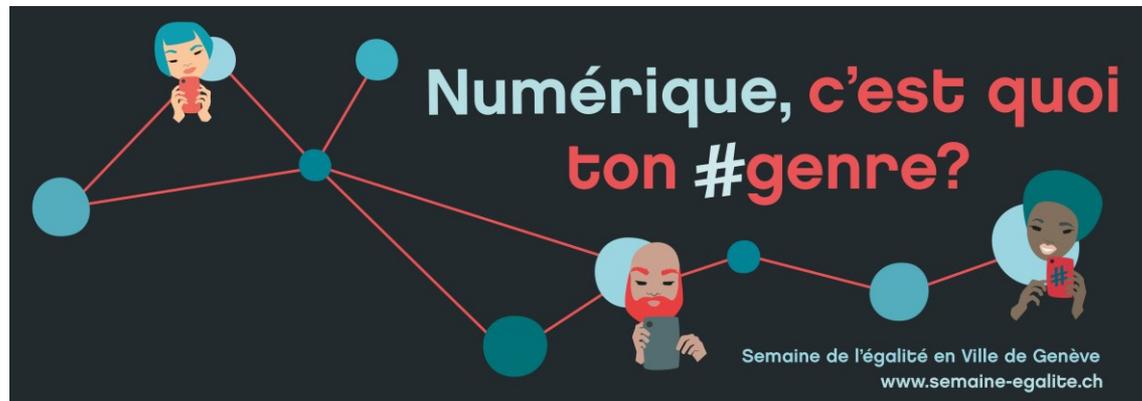
Chargée de projets, Ville de Genève, Agenda 21



Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Colette Fry

Directrice, Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)



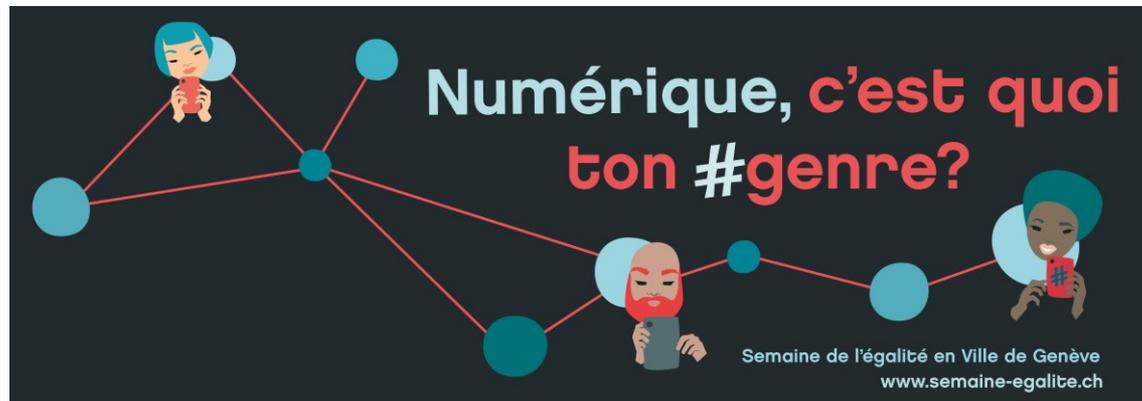
Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Introduction et définitions

Geraldine Brown et Jérôme Chapuis

Chargé-e-s de projet

BPEV, prévention des violences domestiques



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Département des finances et des ressources humaines (DF)
Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes
et de prévention des violences domestiques

05/03/2019 - Page 6

Programme de la soirée

1. Définitions et typologies des cyber-violences conjugales
2. Cadre légal et protection
3. Défis dans l'accompagnement et l'hébergement
4. Moyens d'actions dans le travail avec les victimes
5. Conclusion

Définitions des (cyber-) violences conjugales

- **La violence conjugale** se passe à l'intérieur d'un couple, à chaque étape et à tout âge de la vie du couple.
 - un ensemble d'actes, de paroles et/ou de comportements qui
 - portent atteinte, de façon ponctuelle ou chronique, à
 - l'intégrité physique, psychique et/ou sexuelle de l'un ou l'autre des partenaires
 - avec une intention de pouvoir et de domination chez la personne qui agresse et un sentiment de contrainte et de danger chez la personne agressée.
- **Les cyber-violences conjugales**
 - **accompagnent** et **prolongent** d'autres formes de violences;
 - **renforcent** des violences existantes et/ou **entraînent de nouvelles formes** de violences;
 - font partie du **continuum** des diverses formes de cyber-violences contre les femmes, considérées comme un prolongement de la violence hors ligne.

Quelques chiffres sommaires

- Phénomène peu documenté
- Recherche Centre Hubertine Auclert (2018)
 - 302 femmes victimes de violences conjugales interrogées
 - 9 femmes sur 10 ont subi au moins une forme de cyber-violence conjugale
 - La majorité de ces violences (87%) a commencé pendant la vie commune
- Revue de littérature, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2018)
 - Une femme sur dix a déjà été victime d'une forme de cyber-violence dès l'âge de 15 ans.
 - 77% des femmes victimes de cyber-harcèlement ont également subi au moins une forme de violence sexuelle et/ou physique perpétrée par un partenaire intime.

Typologie (Centre Hubertine Auclert, 2018)

Les cyber-violences conjugales sont une forme spécifique des diverses cyber-violences sexistes et sexuelles.

1. Cyber-contrôle

- Être joignable en permanence
- Interdiction de communiquer avec certaines personnes
- Envoi d'une photo pour prouver où l'on est
- Confiscation du téléphone

2. Cyber-harcèlement

- Recevoir de manière répétée des menaces et insultes, ainsi que des menaces de mort; générer du harcèlement par des tiers.

3. Cyber-surveillance

- Contrôle continu des déplacements, agissements et relations sociales
- Peut être exercée à l'insu (logiciel espion) ou imposée à la personne (obligation de donner les mots de passe)

Typologie (Centre Hubertine Auclert, 2018)

4. Cyber-violences économiques et administratives

- Réduire l'autonomie financière
- Contraindre les démarches administratives
- Changement de mot passe
- Recueillir et utiliser des informations privées contre la personne, usurpation de l'identité numérique (achats en ligne)

5. Cyber-violences sexuelles

- Menaces ou passage à l'acte de diffusion de contenus intimes (*revenge porn*)
- Obliger à filmer les relations sexuelles /filmer à l'insu
- Pornographie non sollicitée

6. Cyber-violences via les enfants

- Souvent après la séparation
- Communiquer de façon insistante ou menaçante avec les enfants pour obtenir des informations sur son (ex)partenaire
- Engendre des conflits de loyauté pour les enfants

Problématiques principales

- Le numérique comme moyens faciles, accessibles et instantanés
- Omniprésence des violences:
 - renforcement du contrôle, de la surveillance, de l'espionnage.
 - renforcement des menaces, du chantage et de l'emprise.
- Hausse du sentiment de danger et d'impuissance et aggravation de la peur
- Violences économiques et administratives: atteintes à l'autonomie et à l'identité numérique
- Enjeux de protection:
 - Quelles solutions de mise en sécurité?
 - Comment se protéger sans s'isoler des réseaux sociaux?

Vulnérabilités spécifiques

- Femmes sans statut légal
 - Menaces en lien avec le statut, menaces sur les proches, etc.
- Femmes en situation de précarité
 - Difficultés à changer de téléphone ou de numéro, risques d'endettement (vol de l'identité numérique)
- Femmes avec enfants
 - En contexte de séparation, difficultés à couper les contacts sans contrevenir au droit de visite / à la garde partagée
- Personnes LGBT
 - Outing, extorsion, menaces, pression

Conclusion

- Projet et actions du BPEV et CCVD en lien avec la thématique
 - Slide TPG sur le contrôle via le téléphone portable dès ce printemps
 - Renforcer *l'information spécifique* en ligne sur les cyber-violences conjugales et visibiliser les outils de protection numérique en ligne
 - Renforcer les *collaborations* en matière de prévention :
 - Intégration de la problématique des cyber-violences conjugales aux travaux sur le cyber-harcèlement, la cyber-sécurité, la cyber-criminalité, etc.
 - Faire reconnaître le fait que les cyber-violences affectent de manière disproportionnée les femmes et les filles et font donc partie du continuum des violences sexistes.
 - Former les professionnel-le-s (social, santé, droit, police, etc.)

Ressources en ligne

- Recherche du Centre Hubertine Auclert (2018)
<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/outil/rapport-cyberviolences-conjugales-2018>
- Revue de littérature, Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2018)
<https://eige.europa.eu/rdc/eige-publications/cyber-violence-against-women-and-girls>
- Outils de protection en ligne (collectif Chayn)
<https://www.guide-protection-numerique.com/>
<https://chayn.gitbook.io/basic-diy-online-privacy/fr/risks>

Merci de votre attention



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

**Département des finances et des ressources humaines (DF)
Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes
et de prévention des violences domestiques**

05/03/2019 - Page 16

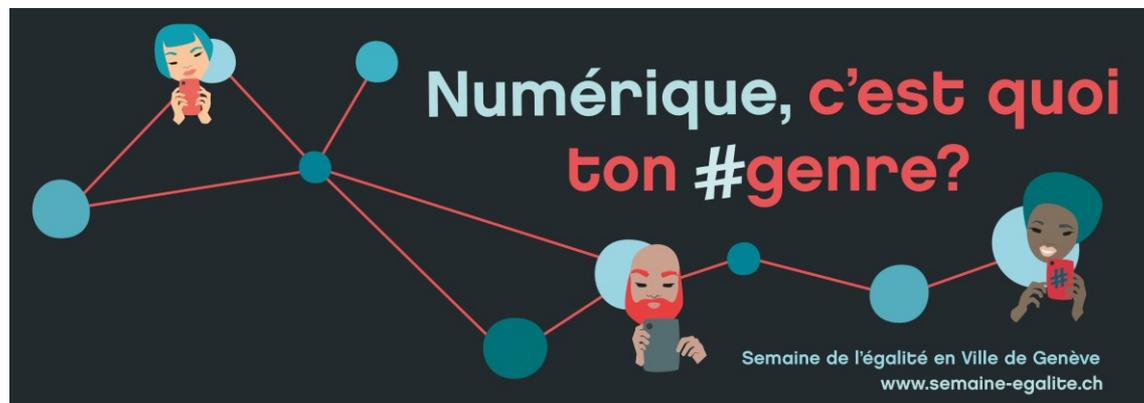
Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

Quelles possibilités du droit face aux cyber-violences conjugales?

Sandy Zaech

Avocate

TerrAvocats



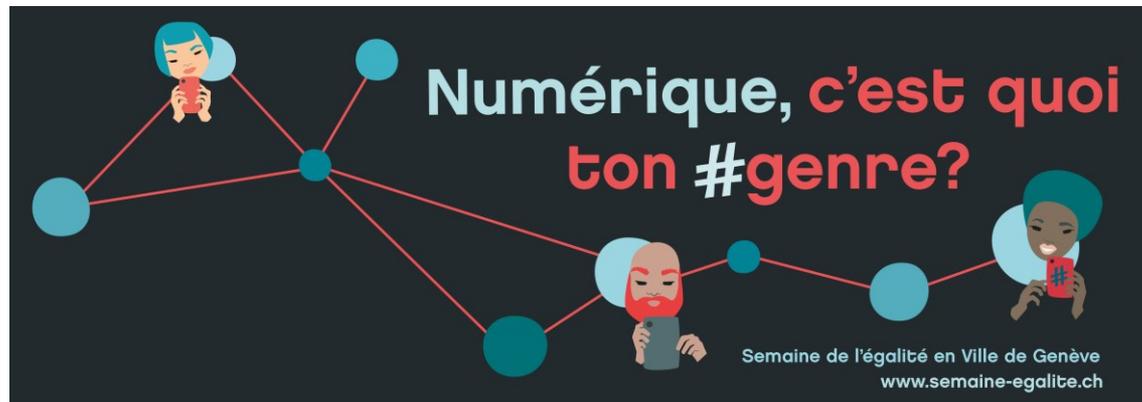
Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

**Les défis des cyber-violences conjugales dans l'accompagnement
et l'hébergement des victimes**

Dario Giacomini, intervenant LAVI, Centre LAVI GE

Mélanie Siehen, directrice, Association Paroles de Femmes – Le Relais

Myriame Zufferey, comité, Fédération Solidarité Femmes Suisse et
Liechtenstein



Cyber-violences conjugales: une violence sans limites

TABLE RONDE

Dario Giacomini

Mélanie Siehen

Sandy Zaech

Myriame Zufferey

Modération : Colette Fry

